



REGLEMENT INTERIEUR

Le paintball est un sport ludique se pratiquant dans le respect des règles de sécurité et de comportement strictes pour le plaisir et la sécurité de l'ensemble des joueurs.

- 1) **Toute personne mineure** devra présenter une autorisation parentale écrite accompagnée d'une pièce d'identité.
- 2) **En cas de vol sur les parkings ou dans l'enceinte du site**, la direction décline toute responsabilité.
- 3) **Le port du masque de protection est obligatoire**. Il est interdit de l'enlever sur l'aire de jeu sous peine d'exclusion définitive du terrain de jeu.
- 4) **La distance de tir minimum est de 10 mètres**. Tout joueur ne respectant pas cette distance expose consciemment son adversaire à un choc sévère et inutile. En cas d'accident, le joueur concerné est considéré comme pleinement responsable. En cas de tirs à bout portant répétés, l'arbitre expulsera définitivement le joueur.
- 5) **Le bouchon de canon ainsi que le cran de sécurité** doivent être mis en place systématiquement par le joueur qui sort d'une aire de jeu ou sur la demande de l'arbitre.
- 6) **Il est interdit de tirer sur un joueur qui lève le bras** pour signaler qu'il est éliminé, sur les arbitres, en direction des zones spectateurs ou sur toute personne joueuse ou non qui ne serait pas équipée d'un masque de protection.
- 7) **La société OURCADIA se réserve le droit d'exclure sans indemnisation** tout joueur faisant preuve d'agressivité, ne respectant pas les consignes de l'arbitre et de sécurité ou agressant verbalement ou physiquement d'autres joueurs, arbitres ou spectateurs.
- 8) **Chaque participant est considéré comme un tiers vis-à-vis des autres participants**, et qu'il déclare ici par ailleurs être assuré en responsabilité civile.
- 9) **Aucun matériel extérieur**, accessoires, billes ou gaz ne peuvent être utilisés sur l'aire de jeu sans le consentement de la société OURCADIA.
- 10) **Tout matériel dégradé ou perdu sera facturé**. La combinaison est facturée 25€, le masque 35€, le lanceur de billes 160€.
- 11) **Une fiche d'inscription** sur laquelle le joueur doit mentionner son identité et sa date de naissance doit être remplie avant l'accès aux aires de jeu.
- 12) **Les joueurs déclarent être en bonne condition physique** pour pratiquer le paintball et renoncer à tout recours contre la société OURCADIA et ses membres en cas d'accident et de non respect des règles de jeu
- 13) **Tout joueur déclare avoir pris connaissance et adhérer sans réserve au présent règlement intérieur**